



Centre de Ressources
des Associations
du Mélantois-Pévèle-Carembault

Le Centre de Ressource des Associations aide gratuitement les dirigeants à obtenir la subvention FDVA



Le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) est un dispositif de subvention accessibles à toutes les associations, quelle que soit leur domaine d'activité. Pour obtenir la subvention, un dossier doit être déposé en ligne durant la période qui va de la mi-février à la mi-mars.

Ce fond d'environ 1,5 M€ pour les Hauts-de-France bénéficie en priorité aux plus petites associations. Les appels à manifestation d'intérêt des années précédentes ont généré un très fort engouement du secteur associatif. En quelques chiffres : 1 800 demandes, 830 subventions, 1900€ montant moyen. 62% des bénéficiaires sont des associations de 0 à 2 salariés, et ce, dans tous les territoires.

Le Centre de Ressources des Associations du Mélantois Pévèle et Carembault propose d'accompagner gratuitement les associations du territoire qui souhaitent déposer une demande de subvention sur la plate-forme « le compte asso ».

- **Vendredi 12 février de 18h à 20h**
- **Lundi 15 février de 18h à 20h**

Le dispositif du Centre de Ressources comprend deux sessions de formations en ligne de 2h : une sur la constitution d'un budget prévisionnel et la seconde sur la constitution du dossier de demande de subvention en ligne. Vous avez également la possibilité d'obtenir un rendez-vous individuel (en ligne) pour la relecture de votre dossier ou pour lever les difficultés que vous pouvez rencontrer.

Pour s'inscrire et recevoir par mail le lien de connexion : <https://forms.gle/EJUynV6ki45XhwoFA>

Unique condition pour accéder à la formation : disposer d'un ordinateur, d'une webcam, d'un micro et d'une connexion Internet.

Centre de Ressources des Associations
du Mélantois, de la Pévèle et du Carembault

Association Loi 1901

assoressources59@gmail.com

www.ressources-asso.fr